

*Initiatives parlementaires*

faveur d'un conseil national de l'enseignement des sciences.

• (1910)

Si l'on y regarde de près, toutefois, force est de constater qu'il n'existe pas de réelle différence entre l'enseignement des sciences et l'enseignement de toute autre discipline, du point de vue des problèmes à résoudre, de la politique à suivre, des méthodes à adopter, du programme à respecter, et ainsi de suite.

Dans son rapport intitulé: «Le Canada doit être compétitif», le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie propose de créer un conseil national de l'éducation.

Dans sa réponse, le gouvernement fait remarquer que le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada accomplit déjà un travail énorme et se demande si la création d'un autre organisme national, tel ce conseil, s'impose vraiment dans les circonstances. Il faudrait que tous les intéressés examinent la question de près. Le gouvernement a reconnu dans une certaine mesure les mérites de la proposition que j'avance et les a pris en délibéré.

Le problème avec le Conseil des ministres de l'Éducation, c'est qu'il relève d'une entente spéciale entre politiciens et, partant, qu'il est à la merci de toutes sortes de considérations politiques et de questions de compétence. Ce n'est pas l'organisme qui s'impose au Canada si nous voulons jeter sur l'éducation le même regard que tous les autres pays ou presque. Je songe en particulier aux pays qui ne connaissent pas le partage des compétences qui a cours au Canada et aux États-Unis.

Il faut aborder la question d'un conseil national de l'éducation de façon telle qu'on évite de laisser croire que le gouvernement fédéral empiète sur les domaines de compétence provinciale. Il faut envisager plutôt de créer un organisme qui présente des recommandations, notamment après avoir mené ou commandé des études qui aideront les organismes responsables, soit les gouvernements provinciaux ou même les conseils scolaires, à assumer leurs responsabilités.

Les questions à examiner ne manquent pas dans le contexte canadien de l'éducation. Par exemple, le gouvernement s'est penché sur un certain nombre de problèmes, dont ceux que j'ai cités tout à l'heure et qui ont été largement diffusés, à savoir la pénurie de stagiaires in-

dustriels au Canada, le niveau élevé d'analphabétisme et le taux élevé de décrocheurs dans nos écoles.

Il a proposé, entre autres, que l'on double le nombre de scientifiques, d'ingénieurs et de mathématiciens formés dans notre pays. Il devait éliminer l'analphabétisme, quadrupler le nombre d'étudiants et augmenter le nombre de diplômés.

Ces objectifs ont été fixés dans le cadre de l'initiative de prospérité de ce gouvernement et sont étudiés au cours de ces colloques plutôt inutiles qui constituent ces mesures de prospérité.

Je dois dire que nous sommes tous extrêmement déçus de ne trouver aucune preuve de la réalisation de ces initiatives, ou de toute autre initiative ayant trait à la formation et à l'éducation, tels les projets conçus pour répondre aux objectifs du gouvernement dans le domaine de l'éducation.

Si le gouvernement décidait de réaliser ces projets, la question qui se pose est de savoir comment il s'y prendrait. Dans quel cadre ces projets pourraient-ils se réaliser? Comment ferons-nous pour évaluer les progrès accomplis après un certain temps?

Il y a beaucoup d'autres choses qu'un organisme pourrait faire, notamment l'examen des méthodes d'éducation. C'est indéniable que nous avons un taux de décrochage très élevé. Nous devrions nous demander pourquoi. Nous devrions aussi nous demander pourquoi les étudiants qui réussissent à s'inscrire aux facultés de mathématiques, de génie et des sciences sont aussi peu nombreux.

Nous devrions nous demander si les anciennes techniques d'enseignement conviennent toujours, malgré toutes les expériences qui ont été faites avec des étudiants handicapés notamment, des nouvelles techniques d'enseignement et des nouvelles technologies. Nous conserverons nos vieilles méthodes que nous utilisons depuis des temps immémoriaux.

Il me semble qu'il conviendrait, entre autres choses, d'examiner si nous utilisons efficacement les ressources pour le bénéfice des étudiants. La composition ethnique du pays a beaucoup changé. C'est là une question qui pourrait être examinée.

On pourrait étudier la question des programmes, qui est négligée au Canada par rapport aux nombreuses études qui sont faites aux États-Unis dans ce domaine.